LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_78-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2020-141 du 15 juillet 2020

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-sept heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Arlette MICHEL, Éric LE BOUDEC, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Éric ROBIN, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE ;

Excusé(e)s : Olivier ALLAIN, François HINDRÉ (pouvoir à Joël CARRÉE), Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Benoît LARVOR (pouvoir à Éric ROBIN), Henri FLAGEUL (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Maryline JAOUEN), Aurélie HERVÉ, Georges LE FRANC (pouvoir à Yohann HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à Arlette MICHEL), Joël FERRON.

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Claude DELAHAYE, Claudine BROSSARD, Christian LE RIGUIER, Guénaël CHOUPAUX ;

Également présent(e)s : Roselyne ROCABOY, Arlette HINGANT, Marie-Thérèse PITHON, Pierrick GLAIS, Gwénaëlle KERVELLA, Odile LE STRAT ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

B_2025_078 CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – SCI OTCM - ILLIFAUT

Parties

Vendeur : Loudéac Communauté – Bretagne Centre

Acquéreur : SCI OTCM (ou entité qui viendrait à s'y substituer)

Désignation du foncier cédé

Zone d'Activité Economique : ZA ILLIFAUT – Les Rues Amouroux COMMUNE : ILLIFAUT

Domaine privé de Loudéac communauté : OUI ☒ NON ☐

Parcelle(s) cédée(s) : ZB 200

Superficie parcelle(s) avant division : 1 568 m² Superficie prévisionnelle cédée : 1 568 m²

Zonage PLUi-H : UY

Conditions financières

Référence délibération du conseil communautaire définissant le prix de cession : 2023-151 ☒ 2024-94 ☐

Prix sera minoré ou majoré en fonction de la surface réellement commercialisée : OUI ☒ NON ☐

TVA SUR : PRIX TOTAL - 20% ☒ MARGE ☐ :

Date de l'avis du pôle d'évaluation domaniale : 10 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_78-DE

Valeur vénale proposée par le pôle : 19 000 € pour une superficie de : 1 568 m²

Annexé : OUI ☒ NON ☐

Propriétaire	Commune	Nature	Superficie prévisionnelle cédée	Prix de revente HT/M2	**Prix HT**	TVA SUR PRIX TOTAL	**Prix TTC**
Loudéac Communauté	ILLIFAUT	Foncier économique	1568	15,00 €	**23 520,00 €**	4 704 €	**28 224,00 €**

Plan de situation



Conditions particulières

Desserte en eau potable – électricité (dans la limite de 36 KVa – puissance complémentaire souscrite à la charge de l'acquéreur) – voirie PL – fibre (selon calendrier déploiement BTHD) – Assainissement collectif

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE

1. D'approuver la cession à la SCI OTCM (ou toute entité qui viendrait à s'y substituer) du foncier communautaire dans les termes et conditions sus-exposés ;
2. D'autoriser le Président de Loudéac communauté ou son représentant à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession ;
3. De préciser que les frais de bornage et d'arpentage seront à la charge de Loudéac communauté ;
4. De préciser que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;
5. De préciser que la recette correspondante sera imputée sur le budget général ;
6. De préciser que la cession patrimoniale sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_78-DE

Exercice :	41	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	28	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	07		
Pour :	35	Loudéac, le 9 décembre 2025	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN



Date : 2025.12.11 16:36:08 +01'00'



Date : 2025.12.11 16:30:18 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 11 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_78-DE

